Mise en œuvre de la politique étrangère et de sécurité commune - rapport annuel 2020

2020/2206(INI) - 15/12/2020 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission des affaires étrangères a adopté le rapport d'initiative de David McALLISTER (PPE, DE) sur la mise en œuvre de la politique étrangère et de sécurité commune - rapport annuel 2019.

Positionner l'UE comme un «partenaire de choix» dans un environnement géopolitique en mutation

Le rapport souligne que la pandémie COVID-19 est un signal d'alarme pour la nécessité d'une politique étrangère et de sécurité plus forte, plus autonome, plus unie et plus affirmée.

L'UE devrait jouer un rôle de premier plan sur la scène internationale afin de défendre et de développer un ordre international fondé sur des règles qui garantissent le multilatéralisme, la démocratie et les droits de l'homme, et de promouvoir ses valeurs et ses intérêts de manière plus décisive dans le monde entier. Pour y parvenir, l'UE devrait d'abord aider efficacement ses partenaires dans son voisinage immédiat.

L'UE est invitée à établir une coopération plus stratégique avec les pays tiers, fondée sur la confiance et les avantages mutuels, et à conclure des alliances avec des démocraties partageant les mêmes valeurs. Ses partenariats avec les Nations unies et l'OTAN devraient être renforcés afin de mettre en place une approche commune complémentaire des défis régionaux et mondiaux actuels et futurs en matière de sécurité, ainsi que des situations de conflit, des crises sanitaires, des menaces asymétriques et hybrides, des cyberattaques et de la désinformation.

Une nouvelle ambition pour la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) : des approches régionales stratégiques fondées sur une volonté politique plus forte

Rappelant qu'aucun État membre de l'UE ne dispose à lui seul de capacités et de ressources suffisantes pour faire face efficacement aux défis internationaux actuels, les députés ont estimé que, dans ce contexte, l'UE a besoin avant tout d'une volonté politique plus forte de la part des États membres de l'UE pour convenir ensemble des objectifs de la politique étrangère de l'UE et les faire progresser.

Les institutions de l'UE et les États membres sont invités à coordonner toute action en réponse à la crise COVID-19 entre eux et avec les partenaires internationaux afin de favoriser une réponse mondiale cohérente et inclusive à la pandémie. À cet égard, les députés ont réitéré leur appel en faveur d'une révision de la stratégie globale de l'UE afin de tirer les leçons de la nouvelle dynamique géopolitique, des menaces actuelles, y compris la pandémie COVID-19, et des défis à venir, et de réévaluer les objectifs et les moyens de la PESC.

Le rapport a rappelé que la diplomatie du Parlement européen constitue un pilier important de la politique étrangère de l'UE, avec ses propres instruments et canaux distincts et complémentaires. Le Parlement devrait donc être reconnu comme faisant partie intégrante de l'approche de «l'équipe de l'Europe» promue par la Commission et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE).

Priorités géopolitiques

Royaume-Uni

Les députés ont souligné qu'il est essentiel de convenir de réponses communes pour relever les défis de la politique étrangère, de sécurité et de défense, sur la base des principes du multilatéralisme, de la résolution des conflits par le dialogue et la diplomatie, et du droit international, en gardant à l'esprit que la plupart des menaces internationales affectent les deux parties avec la même intensité.

Turquie

Le rapport rappelle que les négociations d'adhésion avec la Turquie sont formellement gelées, compte tenu de la situation des droits de l'homme, du recul démocratique et des défis posés à l'État de droit en Turquie. Il est de l'intérêt stratégique commun de l'Union européenne, de ses États membres et de la Turquie qu'un environnement stable et sûr soit établi dans la Méditerranée orientale.

États-Unis

Les députés soulignent que la coopération transatlantique reste cruciale et est primordiale dans la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE. Ce partenariat devrait être revitalisé afin de faire face plus efficacement à la pandémie et à d'autres grands défis internationaux tels que le changement climatique.

Russie

Le rapport recommande l'élaboration d'une nouvelle stratégie UE-Russie, qui enverrait un signal clair à la faction prodémocratique de la société russe de la volonté continue de l'UE de s'engager et de coopérer. Il appelle à un renforcement du régime de sanctions. Les députés ont déploré le rôle négatif de la Russie dans les campagnes de désinformation et les autres formes de guerre hybride menées contre l'UE et l'Occident, qui visent à affaiblir sa cohésion interne et, partant, sa capacité à agir efficacement sur la scène mondiale.

Chine

Les députés ont souligné l'importance pour l'UE de poursuivre une stratégie unifiée, réaliste, efficace et plus affirmée qui unisse tous les États membres et façonne les relations avec la Chine. Ils ont encouragé la Chine à assumer une plus grande responsabilité dans le traitement des défis mondiaux. En ce qui concerne Hong Kong, le rapport a noté que l'UE ne tolérera pas la poursuite des violations des droits de l'homme à Hong Kong, au Tibet et au Xinjang, ni le traitement des personnes appartenant à des minorités.

Sécurité maritime

Le rapport appelle à un soutien accru de la stratégie de l'UE en matière de sécurité maritime, car le maintien de la liberté de navigation représente un défi croissant tant au niveau mondial que dans le voisinage.

Financement

Les députés ont souligné que l'UE doit assumer un rôle de leader mondial dans la lutte contre les conséquences de la pandémie, ce qui nécessite des ressources financières suffisantes. Regrettant les coupes proposées par le Conseil dans les instruments financiers extérieurs et le manque de financement via le plan de relance de l'UE, ils ont insisté sur la nécessité d'un cadre financier pluriannuel (CFP) plus ambitieux dans le domaine de l'action extérieure et de la défense et ont demandé, à cet égard, au Conseil de veiller à l'approbation rapide de la facilité européenne de soutien à la paix.

Les ressources budgétaires de l'UE devraient également être augmentées pour la prévention civile des conflits, la consolidation de la paix, le dialogue, la médiation et la réconciliation.